

PRÉFET de SAÔNE & LOIRE

Expéditeur : Direction des sécurités / Bureau sécurité civile et défense

N° Téléphone Préfecture : 03 85 21 81 99 - astreinte 06 80 64 55 58

pref-defense-protection-civile@saone-et-loire.gouv.fr

Destinataires :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">◆ 4 sous préfectures◆ Conseil départemental (DRI)◆ Maires◆ DT ARS, SAMU, SDIS, ATSU71◆ E.r.D.F./G.r.D.F, APRR, SNCF, DIR Centre Est | <ul style="list-style-type: none">◆ DDPP, DDCS, DDT, UT DIRRECTE, DASEN, UT DREAL◆ COZEst◆ Groupement de Gendarmerie, DDSP◆ Associations de sécurité civile, ADMR, GRAP71◆ Médias locaux |
|---|--|



DECLENCHEMENT ALERTE CANICULE (Niveau 3)

En raison du passage de la carte vigilance météorologique au niveau «vigilance canicule orange» et compte tenu de la persistance de fortes chaleurs diurnes et nocturnes annoncées pour les prochains jours, j'ai décidé d'activer le niveau 3 – alerte canicule- du plan canicule.

Cette activation implique une mobilisation des services de l'État, des collectivités territoriales, des opérateurs nationaux et régionaux, des établissements sanitaires et hospitaliers, des associations de soins et d'aides à domicile qui se traduit notamment par :

- renforcer les actions de communication afin de rappeler aux publics les messages de prévention et les recommandations pour lutter contre les effets de la canicule,
- compléter le recensement des personnes âgées ou handicapées à risque, isolées en les incitant à s'inscrire sur les registres communaux et assurer des visites régulières desdites personnes,
- veiller aux autres publics sensibles, dont les enfants et les salariés exposés,
- alerter les organisateurs de manifestations sportives ou en plein air sur la nécessité d'adapter leur programme pour prendre en compte les risques liés à la canicule,
- mobiliser les associations de solidarité et les associations de sécurité civile,
- assurer une surveillance sanitaire en vue de garantir la permanence des soins et le bon fonctionnement des établissements de santé et d'accueil pour personnes âgées et handicapées.

Ce niveau d'alerte sera maintenu jusqu'à sa levée dans les mêmes formes.

Mâcon, le **31 JUIL. 2018**

Le préfet,

Pour le préfet,
le secrétaire général de la
préfecture de Saône-et-Loire

Jean-Claude GENEY

PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

DIRECTION DES SECURITES
BUREAU DE LA SECURITE CIVILE ET
DE LA DEFENSE
Tél : 03 85 21 81 00 ou 81 60

Mail : defense-protection-civile@saone-et-loire.prf.gouv.fr

MISE EN ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

CARTE DE VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

DIFFUSEE LE **31 JUILLET 2018 A 16 H 00**

VALABLE DU mardi 31 juillet 2018 à 16h00 jusqu'à la fin de la semaine

NIVEAU ORANGE

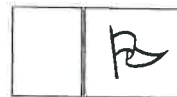
Une très grande vigilance s'impose
Des phénomènes météorologiques
dangereux sont prévus.

NIVEAU ROUGE

Une vigilance absolue s'impose
Des phénomènes météorologiques
dangereux d'intensité exceptionnelle
Sont prévus.

UN BULLETIN RÉGIONAL DE SUIVI

ETABLI PAR MÉTÉO FRANCE VOUS SERA TRANSMIS
PROCHAINEMENT AFIN D'APPORTER DES PRÉCISIONS
SUR L'ÉVÉNEMENT.



Vent violent



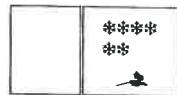
Pluie-inondation



Orages



Neige - verglas



Avalanches



Canicule - Grand froid

ACCÈS AU SITE MÉTÉO FRANCE: 08 92 68 02 71 ou 32 50

TYPE D'ÉVÉNEMENT

Les températures maximales ont atteint cet après-midi les 33 à 34°C en plaine de Saône. Mercredi matin, les minimales ne descendent en général pas en dessous de 18 à 21°C, et même probablement pas en dessous de 22°C à Mâcon et les maximales mercredi après-midi sont de nouveau très élevées, comprises entre 32 à 34°C. Les températures tant minimales que maximales resteront durablement très élevées jusqu'à la fin de la semaine au moins.

Le Bureau de la sécurité civile et
de la défense